

Convention citoyenne sur les temps de l'enfant

Cahier d'acteur



EN BREF

La CFDT Education Formation Recherche Publiques est un syndicat général qui porte un projet de transformation du système éducatif pour qu'il soit moins élitiste, plus équitable, plus efficace, tout en améliorant les conditions de travail des personnels.

Notre portons un syndicalisme de propositions et de dialogue en vue d'obtenir des résultats

Contacts :

- Catherine Nave-Bekhti : cnavebekhti@efrp.cfdt.fr
- Caroline BRISÉDOUX : cbrisédoux@efrp.cfdt.fr
- Cécile ROSSARD : crossard@efrp.cfdt.fr

Cahier d'acteur déposé par :

CFDT Education Formation Recherche Publiques

La CFDT Education Formation Recherche Publiques est un syndicat général. Elle syndique toutes les catégories de personnels exerçant dans les écoles, collèges, lycées, dans l'enseignement supérieur et la recherche publique, ainsi que les agents de Jeunesse et Sports, de l'Enseignement Agricole Public et des CROUS. Son projet est le fruit de revendications élaborées collectivement ; ses revendications n'opposent pas les uns aux autres

Nous sommes un syndicat confédéré, investi au sein de la CFDT sur les questions interprofessionnelles : sociales, économiques, sociétales... Avec la CFDT, nous agissons pour l'émancipation des travailleurs, la réduction des inégalités et la lutte contre toute forme de discrimination.

Notre objectif est de transformer le système éducatif pour qu'il soit moins élitiste, plus équitable, plus efficace, tout en améliorant les conditions de travail des personnels.

Nous sommes attachés à la solidarité, à la laïcité, à la démocratie, à la justice sociale, au respect de la dignité de la personne humaine et à son émancipation.

Défendre l'émancipation de chaque individu, c'est lui reconnaître le droit d'être acteur de sa propre vie, de participer librement à la vie collective des milieux (sociaux, professionnels, politiques) dans lesquels il évolue, en se formant un jugement et une opinion et en pouvant l'exprimer

Notre rôle est de défendre les droits ainsi que les intérêts matériels et moraux, autant individuels que collectifs des agents publics de notre champs.

Notre façon d'agir : écouter, refuser le dogmatisme et les totalitarismes, rechercher la cohérence, faire des propositions et assumer des priorités, dialoguer, agir en vue d'obtenir des résultats.



NOS CONSTATS

En France, aujourd’hui, les temps de l’enfant sont dictés par des considérations extérieures à ses besoins : logiques économiques, contraintes d’organisation du monde du travail, pression des examens, enjeux touristiques, transports… Ce cadre ne tient pas suffisamment compte des rythmes biologiques et des multi-dimensions des besoins des enfants.

Des réflexions existent dans certains territoires depuis longtemps. Des expérimentations ont eu lieu sur la réduction du temps scolaire de la semaine en allongeant l’année scolaire, d’autres portent sur la complémentarité scolaire-périscolaire avec des temps d’accompagnement scolaire (devoirs), des activités qui permettent des projets communs. Enfin, il y a des cadres nationaux institutionnalisés qui favorisent la pensée des temps en synergie : semaine de 9 demi-journées dans le premier degré, cités scolaires pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les projets éducatifs de territoire, les dispositifs médico-sociaux intégrés aux établissements scolaires (Unités autisme, DITEP, classe externalisées et PAS).

Les obstacles rencontrés sont les moyens disponibles principalement humains, la difficulté à se retrouver dans les différentes couches de projets et d’acteurs et qui n’ont pas tous les mêmes périmètres. Enfin, les professionnels n’ont pas les mêmes contraintes horaires. Il est complexe d’y trouver des temps communs pour construire ensemble. Quand le temps scolaire se termine, les professionnels du périscolaire et de l’extrascolaire commencent le leur, les parents seront eux disponibles plus tard en soirée.

Mais toutes ces initiatives peinent à prendre en compte le besoin de « mieux de temps » et notamment de « mieux d’école ». La solution la plus courante est de faire plus avec des programmes toujours plus denses, ne laissant aucune marge pour des pédagogies actives ou une adaptation aux élèves à besoin éducatif particulier et en ajoutant toujours plus de missions dévolues à l’école au travers des éducations à (développement durable, aux médias et à l’information, EVAR-S, savoir nager, savoir rouler…). Par ailleurs, les cadres réglementaires existants sont souvent trop contraignants pour aller plus loin dans le qualitatif. Au final, on obtient des temps qui s’ajoutent, notamment pour les élèves les plus fragiles : Activités Pédagogiques Complémentaires dans le premier degré, devoirs faits au collège.

Le calendrier scolaire annuel est contraint par le cadre réglementaire (calendrier défini nationalement pour 3 ans), par les examens terminaux (DNB, CAP, Baccalauréat). Il ne laisse aucune possibilité d’adaptation aux réalités locales comme les réalités climatiques. Un consensus existe pour faire évoluer le calendrier vers un rythme plus régulier d’alternance temps scolaire – congés scolaires, construit au sein du conseil supérieur de l’éducation en 2024 avec une réduction à deux zones géographiques. Cette proposition n’a pas été prise en compte par les gouvernements depuis lors.

A ce jour le système éducatif français reste un des plus ségrégués d’Europe. Les élèves subissent la pression évaluative de façon négative, qu’ils soient en situation de réussite ou d’échec. Les élèves ont bien conscience de la compétition scolaire qui se joue. Nos élèves, les plus en difficultés sont les grands perdants de cette compétition



NOS PROPOSITIONS

Replacer le débat dans notre projet syndical pour une école émancipatrice et une école pour toutes et tous.

En tant que syndicat, nous portons avant tout l'intérêt des agents. Nous sommes convaincus que si les personnels au contact des enfants ne sont pas heureux, il ne peut y avoir des enfants heureux. De façon complémentaire, nous sommes convaincus que d'une société qui se donne les moyens de répondre aux besoins des enfants, ne peut résulter qu'une amélioration du cadre de travail des personnels. Autrement dit des élèves heureux font des personnels heureux.

La question du développement harmonieux de l'enfant concerne toute la société. C'est donc à la croisée des regards que nous pourrons soulever tous les enjeux. La convention doit être l'occasion de redéfinir les enjeux que l'on assigne au système scolaire dans son ensemble. Le système scolaire doit viser une école émancipatrice où tous les enfants ont leur place, ensemble, sans ségrégation. C'est avec en tête les enjeux de mixité sociale et d'inclusion, en lien avec un projet social global pour la jeunesse, dans lequel l'école prend sa place que nous traitons les questions posées par la convention.

Le temps – l'espace – les relations

Cette convention est l'occasion de poser l'articulation des temps de l'enfant mais aussi et surtout, la qualité de ces temps. Notre propos est d'imaginer un «mieux» d'école, de périscolaire, de famille plutôt que seulement plus ou moins de ces temps.

Pour répondre au mieux aux besoins des enfants, il faut s'occuper au moins autant de ce qui se passe à l'intérieur des temps que des temps eux-mêmes, en exprimant les besoins des enfants en terme qualitatif.

Nous proposons d'interroger :

- les moments de la journée (l'attention n'est pas la même à 10h et à 14h) ;
- les lieux (des espaces largement ouverts avec de la lumière naturelle, des petites salles surchargées, des espaces extérieurs ont une influence sur la motivation, l'attention, le climat général) ;
- l'environnement social (être dans un entre soi connu ou être dans un groupe avec de la diversité, se confronter à de nouvelles normes sociales, la confrontation à diverses registres de langue ont une influence sur la fatigue, de même qu'être en petit groupe, grand groupe...) ;
- les polarités qui sont mises en jeu. L'enfant est-il assis ou debout, statique ou dynamique, devant écran ou hors écran, utilisant sa motricité ou sa cognition uniquement, créatif ou réflexif, récepteur ou émetteur, décideur ou suiveur, calme ou sollicité, seul ou avec, avec ou contre, rentable ou récréatif ? (Si on empile différents temps avec différents acteurs mais qui sont tous sur les mêmes polarités - cognitif, assis, rentable, réflexif – on ne répond pas aux besoins des enfants).

Ces questionnements, sans doute moins souvent envisagés quand est posée la question des temps de l'enfant, sont pourtant indispensables. Le temps de l'enfant, comme celui des adultes, est à mettre en relation directe avec les enjeux d'espace, de relation, de contenu, de formats pédagogiques et évaluatifs. Cela implique de revoir les finalités, les postures et les pratiques professionnelles.



Importance de la méthode : organiser le cadre du débat et faire confiance aux acteurs pour décider les meilleures solutions pour leur territoire.

Dans notre système complexe aux réalités locales très hétérogènes, avec un tissu d'acteurs variable, nous sommes convaincus que l'on ne pourra pas trouver une solution unique pour l'ensemble du territoire et qu'il faut proposer une cadre de réflexion qui fixe des objectifs communs, une direction partagée qui laisse des marges d'adaptation.

Ce sont les acteurs du terrain, au plus près des réalités qui sont les plus à même de construire les solutions adaptées aux besoins dans le cadre donnés. Cela suppose de laisser du temps, d'autoriser des essais par l'expérimentation et une capacité des acteurs à débattre pour construire du consensus. C'est donc s'engager sur un temps long loin des échéances politiques.

Se connaître pour construire

Il faut du temps pour dialoguer et construire des temps qualitatifs et cohérents entre les différents professionnels de l'enfance (y compris le médico-social), d'autant plus que les réalités et les cultures professionnelles sont éloignées. **Ce temps doit être reconnu dans le temps de travail et rémunéré.** Pour les enseignants, il pourrait prendre la forme de pondérations qui réduisent les obligations en termes de temps d'enseignement (le face à face pédagogique).

En s'inspirant **des médiateurs socio-culturels** membres de l'équipe pédagogique des établissements de l'enseignement agricole public, envisager l'installation de professionnels dont la mission sera de recenser les partenaires, de faire le lien entre eux, de faciliter la construction de projets communs. Cela revient à créer et institutionnaliser une mission d'ingénierie de projet, d'y consacrer du temps professionnel identifier, de former des agents qui ont les moyens d'assurer cette mission. Ces professionnels, membres des équipes pédagogiques, pourront travailler avec les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse et attachés de l'administration de l'État qui, dans les DRAJES et les SDJES, ont un rôle et une expertise dans la réunion des acteurs éducatifs du territoires, dans l'accompagnement du tissu associatif. Il convient d'ailleurs de redonner aux agents des DRAJES et des SDJES le temps et l'organisation de leur travail leur permettant de mieux jouer ce rôle. L'attrition et la disparition du SNU pourrait le permettre si on ne renonce pas à financer la mission jeunesse et vie associative.

Organiser des **formations communes** dans un cadre réglementaire qui permette à tous les professionnels concernés d'y participer sur leur temps de travail.

Derrière les temps, des finalités

Les choix éducatifs ne sont pas neutres. Ils reposent sur des finalités et des normes sociétales. Le système éducatif influence la société lorsqu'il valorise au travers des choix de politiques éducatives le modèle compétitif plutôt que coopératif, le développement personnel plutôt que l'épanouissement collectif, les examens terminaux couperets plutôt que le contrôle continu par compétences. De la même façon, une société qui prône la rentabilité et l'accumulation du temps va influencer les politiques éducatives.



Chaque élève doit être évalué·e sur la base de sa progression individuelle et doit bénéficier d'un parcours adapté à ses aspirations, ses besoins et ses aptitudes, sans référence unique et permanente à une norme supposée universelle et à un référentiel de niveau.

Travailler en équipe et gouvernance

Les équipes pédagogiques doivent pouvoir prendre des décisions pour modifier l'organisation interne de la journée du cadre scolaire pour laisser de la place à d'autres temps, adaptation des horaires, favoriser les projets communs avec d'autres partenaires, autoriser des interventions. Pour cela, il faut donc renforcer le pouvoir de décision des équipes éducatives dans les établissements du second degré et créer un statut pour l'école dans le premier sans quoi les équipes n'ont aucune autonomie financière ou de décision.

Si on veut pouvoir moduler les temps des élèves, il faut donner de la marge dans les obligations de service des enseignants. Dans le premier degré, il s'agit de désynchroniser les obligations des professeurs du temps scolaire et affecter des enseignants en plus que le nombre de classes ainsi que des emplois type AED pour assurer d'une part des missions de vie scolaire et d'autre part prendre en charge des temps face élèves type devoirs faits. Dans le second degré, il faut renforcer les vies scolaires pour garantir des temps éducatifs informels qualitatifs.

Avoir plus d'adultes pour répondre au besoin des élèves, passe aussi par un renforcement de l'attractivité des métiers. Des postes restent vacants faute de candidats. C'est particulièrement le cas des médecins scolaires, des assistantes sociales, des infirmières, et des psychologues de l'Éducation nationale. Sans eux, impossible de penser une réponse de qualité aux besoins des enfants.

La baisse démographique offre l'opportunité de mieux d'école sans augmentation du volume d'emplois.

Chronobiologie

Les réflexions sur l'organisation de la semaine sont importantes mais ne doivent pas cacher l'importance de l'organisation de la journée source de fatigue, notamment chez les plus fragiles.

Repousser le début des cours en collège et lycée en organisant un cadre d'accueil des adolescents en terme d'espace, de temps et de relation avant le début des cours.

Réduire le temps scolaire en maternelle en y incluant le temps de sieste, nécessaire jusqu'à 6 ans, en mettant à disposition les espaces et les personnels.

Le dérèglement climatique

Il est nécessaire d'envisager des aménagements des rythmes et des calendriers scolaires au regard des conditions climatiques locales, ponctuelles ou récurrentes. D'autres pays ont des horaires saisonniers. Les territoires d'outre-mer ont leur propre calendrier scolaire.

Comment envisager une réduction des congés scolaire d'été avec des risques de canicules en augmentation ?



Les évolutions climatiques nécessitent aussi de penser les espaces. Adapter les bâtiments à la transition écologique est coûteux. Rentabiliser les investissements passera par la mutualisant des bâtiments rénovés entre les différents acteurs et les différents temps, assurant à tous d'avoir des conditions d'accueil satisfaisantes.

L'impact des écrans

L'écran peut-être un outil pédagogique mais il y a aussi des enjeux concernant les usages qui doivent être partagés entre les acteurs tant l'impact peut être grand sur l'épanouissement des enfants (sommeil, relations sociales, ...).

Le rôle des parents d'élèves

Le rôle des parents d'élèves doit être reconnu. La relation parents-éducateurs, y compris périscolaires, est indispensable pour établir une relation de confiance et accompagner chaque enfant ou jeune dans son parcours.

La participation des parents à travers leurs fédérations dans la vie des établissements et des écoles est à soutenir comme il importe de dénoncer les idées et pressions d'extrême-droite véhiculées par des associations de parents de cette mouvance.

Face à des horaires de réunions peu compatibles entre les acteurs et à une implication qui pèse majoritairement sur les femmes, il est nécessaire d'étudier les conditions de la reconnaissance par un statut ou un droit à congé, des représentants de parents d'élèves.